



FORMATION CONTINUE 2026

E LEARNING DROIT DES SOCIETES

MAITRISER LES OPERATIONS DE FUSION ET DE TUP

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026
Durée : 2h00

Formation proposée par LegalFamily

120€ la séance

Objectifs : A l'issue de la formation, les avocats-apprenants seront en capacité de :

- Maîtriser l'ensemble des aspects juridiques, financiers et fiscaux des fusions au cours de chaque étape du process
- Connaître les règles comptables ainsi que les incidences fiscales des fusions
- Savoir prendre les options appropriées au regard des objectifs de l'entreprise et des intérêts des associés

Pré requis : Être avocat.

Programme :

I – Les enjeux de la fusion

- Comprendre les objectifs d'une fusion
- Fusion/TUP/Apport partiel d'actif
- Fusion à l'envers ou fusion à l'endroit ?
- Fusion sous contrôle commun ou fusion sous contrôle distinct ?

II – Les étapes clefs d'une fusion

- Comprendre les étapes clés d'une fusion
- Déterminer la date d'effet d'une fusion : rétroactivité ?
- Déterminer le rapport d'échange
- Connaître le contenu du traité de fusion

III – Fusion simplifiée ou TUP

- Choisir entre fusion simplifiée et TUP
- Comprendre les spécificités de chaque opération
- Connaître leurs conséquences juridiques propres

IV – Les effets de la fusion

- Déterminer l'effet juridique, fiscal et social des fusions

Moyens pédagogiques :

Formation en distanciel, e-learning.

Vidéos, quiz, tutoriels (les vérifications préalables à une fusion, les conséquences d'une fusion sur les capitaux propres, le projet de traité de fusion...)

Associe théorie et pratique avec des exposés et des études de cas

Accessible depuis un ordinateur ou une tablette.

Modalités d'évaluation de la formation :

Quizz final d'atteinte des objectifs à l'issue de la formation.

Niveau de la formation : 2 (Approfondissement des connaissances et pratique de la matière)

Présence et suivi des apprenants : La connexion et l'avancée des apprenants seront vérifiées de manière régulière. Après chaque module, un test en ligne (questionnaire ou cas pratique) est réalisé et un score minimum de 70% est demandé pour la validation. En dessous de ce score de 70% les modules concernés doivent être refait pour obtenir l'attestation. Aucune attestation ne sera délivrée sans un parcours entièrement réalisé.

Conditions générales de vente : Toute annulation effectuée moins de 72h00 avant le début de la formation n'ouvrira pas droit à un remboursement. A l'issue de la formation, les apprenants trouveront dans leur espace personnel sur le site de l'EFA (efa-toulouse.fr) leur attestation de présence.

Modalités d'assistance : Me Marion Sourd, co fondatrice de LegalFamily (06 86 10 42 64 / marion.sourd@legalfamily.fr)

Accès aux personnes en situation de handicap : Toute personne en situation de handicap est invitée à le signaler auprès de la référente handicap afin que l'école puisse mettre en œuvre les ajustements nécessaires pour garantir un déroulement optimum de la formation.

Référente handicap : Mme Stéphanie de BALORRE s.debalorre@efa-toulouse.fr
05 61 53 58 52